



Fédération  
Générale des  
Fonctionnaires  
Force Ouvrière

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55

E-mail : [contact@fo-fonctionnaires.fr](mailto:contact@fo-fonctionnaires.fr)

Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

---

**Madame Nathalie COLIN**  
**Directrice générale de l'administration**  
**et de la fonction publique**

Direction générale de l'administration et de la  
fonction publique  
2 Boulevard Diderot  
75 012 Paris

Paris, le 31 janvier 2022.

Madame la Directrice Générale,

La DGAFP et les ministères démarrent la mise en œuvre des prochaines élections professionnelles dans la Fonction publique programmées du 1er au 8 décembre 2022.

Pour Force Ouvrière, une participation forte à ces élections est toujours synonyme de réussite et crédibilise la légitimité des organisations syndicales représentatives. Cet objectif de participation donnant du sens au futur dialogue social est partagé par la ministre de la Transformation et de l'action publiques.

Pour atteindre cet objectif, il devient urgent de mettre un terme à certaines rumeurs et annonces portées par certains employeurs publics.

En effet, s'appuyant sur un avis de la CADA datant de 2007, certains ministères souhaiteraient supprimer la possibilité, pour les organisations syndicales, d'obtenir une extraction quotidienne du fichier Excel des votants.

Au-delà du fait que chacun peut s'interroger sur ce choix, qui s'appuie sur un document de 2007 (qui n'est par ailleurs qu'un avis) que personne n'a jugé bon d'appliquer depuis les élections de 2010, cela constituerait un véritable handicap en termes de participation au moment précis où vous avez généralisé un nouveau mode de scrutin par voie électronique.

Si nous ajoutons la difficulté de mobiliser les électeurs pour un vote en faveur d'instances nouvelles (CAP par catégorie hiérarchique et comités sociaux), c'est toute la crédibilité de ce moment fort de démocratie qui risque d'être remise en question

C'est pourquoi, afin d'éviter toutes tensions dans le cadre préalable à l'organisation de ces élections, je vous demande de bien vouloir confirmer que tous les syndicats déposant des listes pourront obtenir l'extraction quotidienne des fichiers Excel des votants pour toute la Fonction publique.

Comptant sur une réponse rapide de votre part, je vous prie de croire, Madame la Directrice générale, à l'assurance de notre haute considération.

Christian GROLIER  
Secrétaire Général